



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29/06/2021

DELIBERATION
n° CA 2021 - 88
*Compte rendu des décisions prises par M. le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IDETCOM)*

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

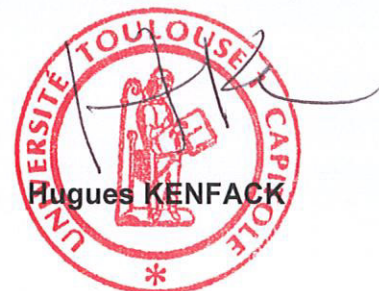
Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président,

Article unique :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 29/06/2021
DELIBERATION n° CA 2020 - 88
Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IDETCOM)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
05/01/2021	Subventions	9350000832	Subvention Région colloque Afdcl
05/01/2021	Subventions	9350000828	Subvention Région colloque Sfdi
19/04/2021	Subventions	9350000828	Convention de reversement entre l'UT1C et la Sfdi
29/04/2021	Subventions	9350000833	Convention financière entre l'UT1C et l'UFTMiP
18/06/2021	Adhésion à une association	9350000900	Association Française de Sociologie (AFS) Jérôme Ferret
18/06/2021	Adhésion à une association	9350000900	Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) Nicolas Peyre